

FÉVRIER 2021 N°36

APOSTROPHE

LETTRE D'INFORMATION DES LOCATAIRES

DOSSIER

*Prenez soin
de vous...
et de vos voisins !*



Cristal Habitat
ENGAGÉ POUR VOS PROJETS

DOSSIER



Prenez soin de vous... et de vos voisins !

Durant ce contexte inédit, en 2020, nous avons pu constater à quel point vous avez su faire preuve de tolérance et de bienveillance envers vos voisins. Nombreuses sont les initiatives qui ont émergé pour veiller les uns sur les autres et prendre soin de vos lieux d'habitation.

Cohabiter ensemble sereinement

C'est pourquoi nous vous remercions pour tous les efforts qui ont été fournis afin que cette période si particulière se passe bien.

Pour continuer à profiter paisiblement de vos logements, le respect des règles du vivre ensemble et la tolérance envers chacun restent nécessaires.

Vous ressentez une gêne avec vos voisins ?

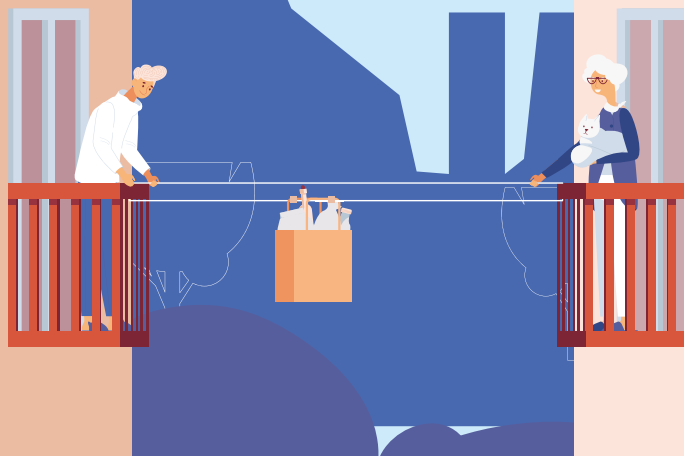
Ne laissez pas la situation s'envenimer.

Dans un premier temps, prenez le temps d'échanger avec vos voisins dès qu'il y a des malentendus afin d'écouter et d'entendre leur version et ainsi trouver une solution adéquate pour tous.

De plus, votre voisin ne se rend peut-être pas compte de la nuisance qu'il peut occasionner.

Pour vivre sereinement, il existe des règles et des principes de bon voisinage :

- ▶ Modérez le bruit que vous pouvez faire avec vos appareils tôt le matin ou tard le soir : la télévision, la machine à laver ...
- ▶ Pas de jeux bruyants dans les appartements : pour se défouler et jouer c'est dehors que les enfants seront le mieux et gêneront moins le voisinage.
- ▶ Prévenez vos voisins si vous pensez faire du bruit plus tôt ou plus tard.
- ▶ Restez " maître " de vos animaux.
- ▶ Mettez vos déchets et vos masques usagés dans les poubelles, veillez à ce que les espaces communs ne soient pas encombrés.
- ▶ A l'extérieur aussi, le stationnement est l'affaire de tous.
- ▶ Soyez solidaire : une gêne si elle est occasionnelle peut être tolérée !



*Agents de proximité, médiateurs
ou correspondants de nuit,
sont là pour vous soutenir.
N'hésitez pas à les mobiliser !*

Soyez épaulé !

Et si vous avez besoin d'aide... Dans votre agence de proximité, des agents ont été formés pour appréhender la gestion des troubles de voisinage. Ils apporteront une première réponse, mettront en œuvre des actions pour tenter d'apaiser la situation.

Si l'échange est difficile, il est alors possible de faire appel à un médiateur. La maison de la justice et des droits s'occupera d'écouter chacune des parties et de trouver un terrain d'entente. Elle a pour mission d'organiser les conciliations.

Le soir ou la nuit, selon les quartiers et la commune où vous habitez, les correspondants de nuit restent aussi à votre écoute. Ils sont disponibles pour assurer une médiation.

Des interlocuteurs à votre écoute

- ▶ **Correspondants de nuit de 17h à 2h pour connaître le numéro de téléphone sur votre quartier rendez-vous sur :**
www.regie-plus-chambery.fr/services/correspondants-de-nuit
- ▶ **Maison de justice et du droit : 04 79 72 38 37**
- ▶ **Cristal Habitat : 04 79 71 88 44**

► Attention aux démarchages abusifs et frauduleux

Pour rappel, avant toute intervention d'une entreprise, mandatée par Cristal Habitat dans votre logement, vous êtes préalablement informés de la visite soit par courrier, soit par affichage dans la montée ou encore par SMS. Si une entreprise se présente à votre domicile sans que vous en ayez été informé au préalable ne la laisser par rentrer, ne signer rien et évidemment, ne lui verser jamais d'argent en espèce ou en chèque.

Des conseils essentiels dans une période où les abus liés au démarchage abusif se multiplient.

En cas de doute n'hésitez pas à nous contacter au 04 79 71 88 44.

► Marche à suivre pour accéder à la fibre

Si vous souhaitez bénéficier de la fibre optique dans votre logement, vous devez en faire la demande auprès de votre fournisseur d'accès internet. Si ce dernier ne peut pas utiliser les gaines techniques existantes, il devra alors impérativement nous adresser une demande d'autorisation de travaux en apparent accompagnée des plans.

La demande est à adresser par mail à : contact@crystal-habitat.fr ou par courrier à l'agence dont dépend votre logement.

QUESTION DU LOCATAIRE

Mon évier est bouché, que dois-je faire?

Hassina, locataire d'un T2

L'entretien et le débouchage des siphons et canalisations est à votre charge, vous devez donc vous occuper vous-même de ce problème. Pour cela vous pouvez tenter de vider l'eau de votre évier et y verser un mélange de vinaigre blanc et de bicarbonate. Si le bouchon n'est pas trop important alors cela pourra être efficace, sinon démontez et nettoyez votre siphon. Si cela ne suffit pas vous devrez acheter les produits adéquats dans le commerce ou en dernier recours faire appel au plombier de votre choix.

Pour tout renseignement : 04 79 71 88 44

À vendre



Copropriété "la Falaise" secteur Chambéry Curial

Beau 4 pièces duplex de 70 m² environ au 5^e et dernier étage avec ascenseur. Séjour avec balcon, 3 chambres, cave et possibilité parking en supplément – 160 000 €*.



Copropriété les Tilleuls à Ruffieux

A saisir, agréable type 1, à proximité du centre du village, d'environ 37 m² en rez-de-chaussée comprenant une entrée, un séjour et une cuisine avec balcon, une chambre et une cave...

*Prix de vente public : 63 000 €**

**Les locataires Cristal Habitat bénéficieront, sous conditions, d'un prix de vente décoté.*

**Renseignements :
04 79 71 99 88**

Programmes neufs



Jacob-Bellecombette, Résidence Artémis

5 appartements du 2 au 5 pièces, au calme avec vue exceptionnelle. Balcon ou terrasse avec jardin à partir de 183 500 €* garage inclus.



Les jardins d'Eole à Verel-Pragondran

Une résidence pour les amoureux de la nature à 7 min. du C.C. Carrefour Bassens. Dernières opportunités ! 3 pièces avec jardin et 5 pièces avec double terrasse à partir de 209 000 €*

**Sous conditions d'éligibilité.*

Renseignements : 04 79 71 88 50

Retrouvez toutes nos offres sur www.cristal-accession.fr

► VOUS AVEZ UNE QUESTION, UNE REMARQUE, UNE INFO À PARTAGER ?

Contactez-nous au +33 (0)4 79 71 88 44



Apostrophe n°36 • Février 2021 • Cristal Habitat • Le Cristal - 1 place du Forum 73025 Chambéry Cedex • Tél. 04 79 71 99 99 • www.cristal-habitat.fr • Directeur de la publication : César Couturier • Création et mise en page : FX Com'Unik • Photos : Shutterstock • Impression : Althus, sur papier aux normes PEFC. • Document non contractuel.